



INES MAHÉ, CRAIBFC

Le maraîchage



Le maraîchage



Une production satisfaisante avec un automne sous tension

Les producteurs de légumes sont globalement satisfaits des récoltes de 2023, notamment des cultures de printemps et d'été.

Malgré un été chaud et précoce, les épisodes pluvieux permettent de mieux gérer les fortes températures qu'en 2022.

Depuis plusieurs années, la saison estivale s'allonge avec les mois de juin, septembre et octobre 2023 exceptionnellement chauds. La période de récolte des cultures d'été étant plus étendue, l'implantation des cultures d'automne se complexifie. Au-delà des conséquences sur les productions, la charge de travail et la charge mentale s'intensifient pour le producteur.

La fin d'année se caractérise par une forte pluviométrie, qui permet à l'année 2023 d'atteindre les seuils habituels. Cependant, ces précipitations compliquent, et parfois rendent même impossible le travail de certaines parcelles et l'implantation des cultures. Le déficit d'ensoleillement qui en découle provoque en fin d'année un mauvais développement des cultures d'hiver et quelques difficultés sur la phase de conservation des légumes.



Le maraîchage

Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Cerfrance

Des exploitations principalement individuelles

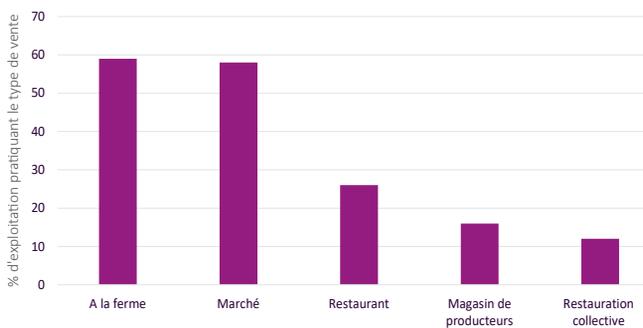
D'après les données du recensement agricole de 2020, la plupart des exploitations maraîchères de la région sont gérées par un unique chef d'exploitation ; la moyenne se situe autour d'1,2 chef d'exploitation par entreprise.

Même si le recours à la main-d'œuvre extérieure n'est pas généralisé sur les exploitations, 23 % emploient des salariés permanents et 37 % des saisonniers. Cette dernière permet de faire face aux pics de travail de la belle saison, malgré les difficultés croissantes de recrutement que rencontrent les producteurs qui souhaitent embaucher.

Un temps de commercialisation qui n'est pas à négliger

Les exploitations maraîchères de la région pratiquent très largement la vente en circuits courts (93 %) avec en tête, la vente à la ferme et sur les marchés.

Commercialisation des légumes en circuits courts



Sources : Recensement agricole 2020

Cette vente directe permet certes de garder la valeur ajoutée sur l'exploitation, mais elle nécessite également un temps de travail important. Si l'on inclut le temps de préparation des légumes (lavage, préparation des commandes entre autres), la commercialisation représente 25 % du temps de travail total sur l'exploitation. Ce temps consacré à la vente est autant de temps que l'exploitant ou les salariés ne passent pas à produire les légumes. Par ailleurs, il est souvent sous-estimé, ce qui peut conduire à des charges de travail impossibles à tenir sur du long terme, et donc des cessations d'activité dans certains cas.

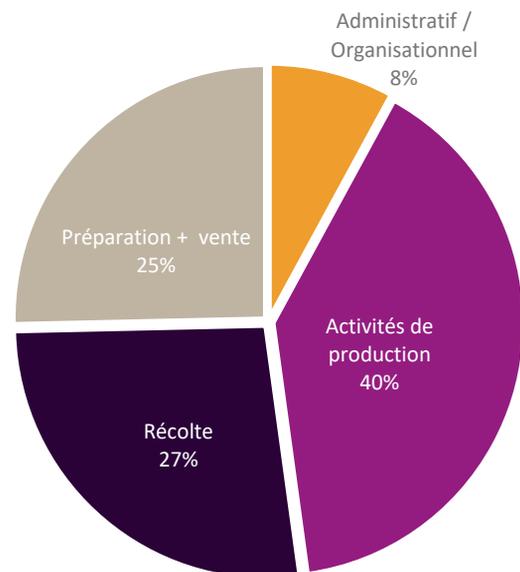


Agathe CHEVALIER, CRABFC

Temps de travail

Un chef d'exploitation travaille en moyenne 2 150 h par an, ce qui représente 1,3 ETP. Si on rapporte le temps de travail à la surface cultivée, il faut en moyenne 3 230 h toute main d'œuvre confondue pour cultiver un hectare de maraîchage, dont 2 300 h de chefs d'exploitation.

Répartition du temps de travail



Source : réseau des Chambres d'agriculture de BFC



Maraîchage (échantillon Cerfrance)

26 exploitations, dont 15 en société

Maraîchage avec valorisation circuits courts et imposition au régime réel

5,4 ha de SAU dont 4,6 ha de légumes (soit 64 % de la SAU)

3,2 UMO dont 1,4 UTAF

29 800 € de résultat courant / UTAF en 2023



Clémence GUILLAUMET, CA58

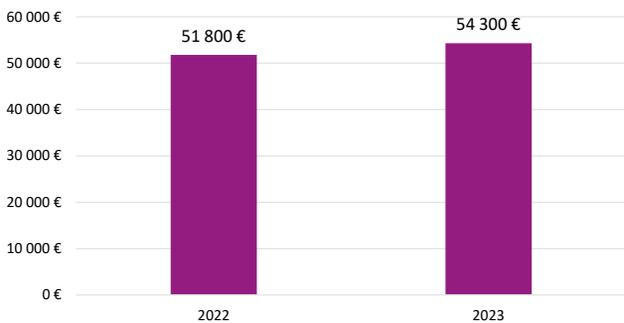
Le contexte inflationniste permet une meilleure valorisation des légumes

Les belles récoltes printanières et estivales de cette année permettent aux maraîchers d'augmenter leur chiffre d'affaires. Ainsi, le produit maraîchage s'élève à 54 300 € par hectare de légumes, en légère hausse par rapport à 2022. Cette hausse du chiffre d'affaires suit une tendance nationale pour la filière maraîchage. Elle s'explique notamment par la hausse des prix des légumes vendus couplée à une légère hausse des volumes produits. Selon l'Observatoire des prix des fruits et légumes publié en juin 2023 par l'association des Familles Rurales, le prix des légumes vendus au consommateur final a augmenté de 17 % entre juin 2022 et juin 2023.

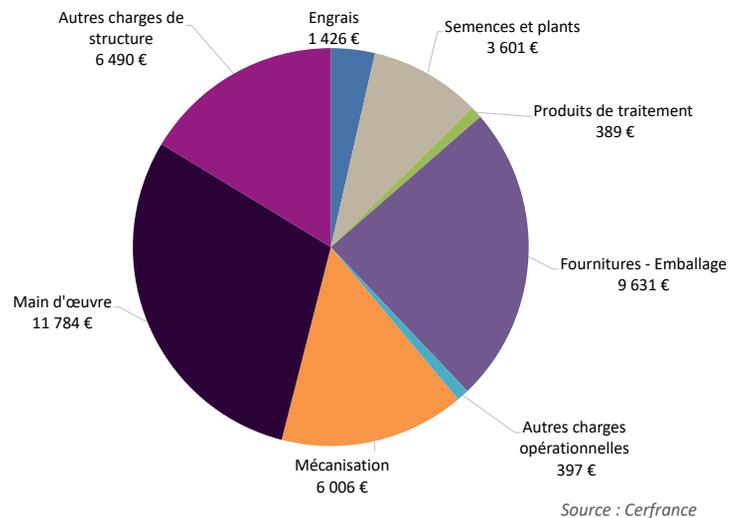
Une augmentation des charges qui s'inscrit dans la durée

Les charges courantes des exploitations maraîchères connaissent la même tendance à la hausse. En 2023, le total des charges courantes à l'hectare s'élève à environ 39 700 €. Trois postes en particulier expliquent cette hausse : la main d'œuvre, les fournitures et emballages, et les frais généraux de l'exploitation, soit les postes les plus importants pour les exploitations maraîchères. Ces postes connaissant la hausse la plus forte, les répercussions sur les résultats économiques des exploitations sont importantes.

Produits légumes / ha de surface en légumes



Charges en petits consommables et en main d'œuvre élevées (€ / ha)



Ferme de Jointout

Le maraîchage

Des résultats économiques en demi-teinte malgré leur amélioration

La rentabilité économique des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans la tendance à la hausse engagée depuis 2022. Le ratio EBE / produit brut monte à 24 % cette année, soit + 5,5 points par rapport à 2021. Toutefois, les maraîchers sont encore loin de retrouver les niveaux de rentabilité enregistrés en 2020 lors de la crise COVID-19 et l'engouement pour les circuits courts. Malgré sa hausse notable, le niveau de rentabilité économique reste donc en-deçà des 30 % jugés satisfaisants.

EBE / produit brut

	2020 (définitif)	2021 (définitif)	2022 (corrigé)	2023 (estimé)
EBE / produit brut	31 %	18 %	22 %	24 %

Source : Cerfrance

Avec l'augmentation de l'EBE, le résultat courant progresse également, les amortissements et frais financiers restant globalement stables sur l'année 2023. Ainsi, le résultat courant / UTAF atteint 30 800 € cette année, soit 8 % de plus qu'en 2022.

Résultat courant / UTAF

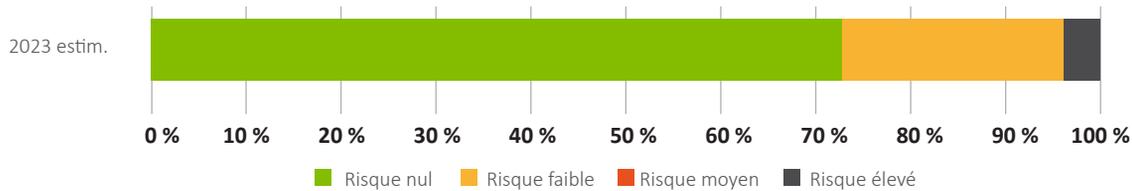


Source : Cerfrance

Une santé financière enviable à quelques exceptions près

La situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté est satisfaisante. Au sein de l'échantillon Cerfrance, 95 % des exploitations sont classées en risque nul ou faible. Environ 5 % des exploitations présentent un risque financier élevé. C'est le cas des exploitations ayant investi massivement pour proposer un magasin de vente directe sur l'exploitation. Ces magasins peuvent alors faire peser un risque important sur les exploitations lorsqu'elles affrontent des difficultés comme l'augmentation des coûts d'énergie et de main-d'œuvre.

Situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"



Emilie GRAS, CIA2590

ZOOM

S'ASSOCIER POUR PRODUIRE PLUS SEREINEMENT

Comme nous l'avons vu précédemment, le métier de maraîcher est particulièrement multitâche. Il faut notamment :

- Être techniquement performant pour produire des légumes,
- Trouver les débouchés et savoir vendre,
- Suivre la rentabilité des productions et de l'exploitation.

Ces différentes activités nécessitent des compétences spécifiques. Les trois-quarts des fermes maraîchères de la région étant des exploitations individuelles, c'est le chef d'exploitation qui doit alors acquérir toutes ces compétences pour maîtriser l'ensemble des activités de production, vente, suivi administratif et stratégique. Même s'il peut déléguer certaines tâches à ses salariés, il reste le seul responsable de l'entreprise.

L'association sur une exploitation peut permettre aux associés de se spécialiser dans certaines activités. Cette répartition des activités diminue la charge mentale de chaque chef d'exploitation. Il est également plus facile de se dégager du temps pour se former et se perfectionner. La spécialisation dans un domaine n'empêche pas la polyvalence de chacun sur l'exploitation.

Dans un GAEC de 2 associés par exemple, l'un peut être responsable des aspects techniques, comme la surveillance des cultures et le pilotage de l'irrigation tandis que l'autre peut s'orienter sur la partie commercialisation, dans le choix des débouchés, la relation client etc.

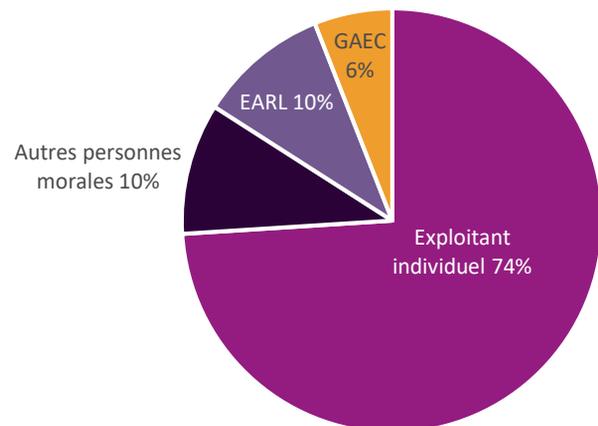


Inès MAHÉ, CRABFC



Inès MAHÉ, CRABFC

Statut juridique



Source : Recensement agricole 2020



Ferme de Jointout, 71